



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Report des épreuves de spécialités du bac 2021

Question écrite n° 32745

Texte de la question

M. Olivier Falorni attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports à propos de l'organisation des épreuves du baccalauréat 2021. Le baccalauréat 2021 reposera pour une part sur un contrôle continu et pour une autre part sur des épreuves terminales. L'épreuve anticipée écrite et orale de français se déroulera en fin de première. En terminale, deux épreuves écrites portant sur les enseignements de spécialité auront lieu en mars et deux épreuves se dérouleront en juin 2021 : l'écrit de philosophie et l'oral préparé au long des années de première et terminale. Alors que la toute jeune promotion 2021 du baccalauréat a subi en classe de première un mouvement social d'ampleur puis, une crise sanitaire sans précédent la tenant éloignée du lycée pendant des mois, elle doit faire face aux nouvelles épreuves de l'examen dont celles relatives aux spécialités avancées en mars. Ainsi, dans ces spécialités, il est imposé aux élèves d'étudier 85 % du programme (les 15 % restant sont réservés pour la période qui fait suite aux épreuves) en à peine 65 % du temps scolaire. À ce programme très chargé s'ajoute cette année la consolidation des connaissances et acquis de première dans un contexte sanitaire toujours préoccupant qui écartera de nombreux élèves des cours en présentiel. Compte tenu de cette situation intenable, il lui demande si le Gouvernement entend reporter les épreuves de spécialités.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32745

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2020](#), page 6773

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)